

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – BOOSTBY

Version V2 – B2B

Article 1 – Identification du Prestataire

La société **HIXIA**, société par actions simplifiée unipersonnelle, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro **988 850 855**, dont le siège social est situé **60 rue François 1er, 75008 Paris, France**, propose l'offre **BOOSTBY**, solution numérique de marketing et d'assistance à la communication accessible à distance.

E-mail de contact : contact@hixia.ai

Numéro TVA Intracommunautaire :FR25988850855

Directeur de la publication Marcos Tabaj

Hébergeur : Online SAS - BP 438 75366 Paris CEDEX 08

Ci-après dénommée « **HIXIA** ».

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après les « **CGV** », ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles HIXIA fournit au Client un accès à la solution **BOOSTBY**, ainsi que, le cas échéant, les services, livrables, contenus, automatisations, analyses, accompagnements et prestations associées.

Les présentes CGV s'appliquent à toute souscription, activation d'essai gratuit, commande, abonnement, renouvellement ou utilisation de **BOOSTBY**, sauf conditions particulières expresses convenues par écrit entre les Parties.

Article 3 – Réservation de l'offre aux professionnels

BOOSTBY est une offre **strictement réservée aux clients professionnels**.

Le Client déclare et garantit agir dans le cadre de son activité professionnelle, commerciale, artisanale, libérale, industrielle ou agricole, et disposer de la capacité et des pouvoirs nécessaires pour contracter au nom de l'entité qu'il représente.

En conséquence, les dispositions protectrices applicables aux consommateurs et non-professionnels ne sont pas applicables au contrat conclu au titre des présentes.

HIXIA se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier toute souscription qui ne respecterait pas cette condition.

Article 4 – Définitions

Au sens des présentes CGV :

Abonnement : droit d'accès à **BOOSTBY** souscrit par le Client pour une période déterminée.

Client : toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité professionnelle et souscrivant à **BOOSTBY**.

Compte : espace d'accès individuel ou organisationnel permettant l'utilisation de **BOOSTBY**.

Données Client : toutes données, contenus, fichiers, informations, éléments de marque, textes, images, paramètres, instructions ou documents transmis, importés ou rendus accessibles par le Client dans le cadre de l'utilisation de **BOOSTBY**.

Essai Gratuit : période d'accès gratuit de quatorze (14) jours calendaires.

Services : l'ensemble des fonctionnalités, accès logiciels, contenus, livrables, automatisations, recommandations, supports, analyses et prestations proposés par HIXIA au titre de **BOOSTBY**.

Article 5 – Documents contractuels

Le contrat entre les Parties est constitué, par ordre de priorité décroissant, des documents suivants :

1. les éventuelles conditions particulières, devis, bon de commande ou formulaire de souscription validé ;
2. les présentes CGV ;
3. le cas échéant, l'accord de traitement des données personnelles ou DPA ;
4. la documentation descriptive de l'offre **BOOSTBY** en vigueur au jour de la souscription.

En cas de contradiction, le document de rang supérieur prévaut.

Article 6 – Description de l'offre **BOOSTBY**

BOOSTBY est une solution numérique de marketing pouvant inclure, selon la formule souscrite

:

- l'accès à une plateforme ou à des interfaces en ligne ;
- la fourniture de recommandations marketing ;

- la génération, préparation ou proposition de contenus ;
- des analyses de visibilité, de performance ou d'optimisation ;
- des outils d'automatisation ou d'assistance ;
- des livrables éditoriaux, graphiques, stratégiques ou techniques ;
- un support, un suivi ou un accompagnement.

Le détail exact du périmètre de l'offre, des volumes, des fonctionnalités, des limitations, de la fréquence des livrables, des canaux couverts et du niveau d'accompagnement figure sur le site, le bon de commande, le devis, la page tarifaire ou l'interface de souscription applicable.

HIXIA peut faire évoluer **BOOSTBY** pour des raisons de maintenance, sécurité, conformité, amélioration ou évolution fonctionnelle, sous réserve de ne pas priver le Client des caractéristiques essentielles de l'offre souscrite.

Article 7 – Souscription

La souscription à **BOOSTBY** peut être réalisée en ligne, via un tunnel de vente, un formulaire, un devis, un bon de commande, ou tout autre support durable accepté par HIXIA.

La commande devient ferme à compter de sa validation par HIXIA ou, selon le cas, à compter de l'activation de l'Essai Gratuit.

HIXIA se réserve le droit de refuser toute souscription, notamment en cas d'informations incomplètes, de risque d'impayé, d'utilisation illicite, de risque réputationnel, de tentative de fraude ou d'atteinte potentielle à la sécurité des Services.

Article 8 – Essai gratuit de 14 jours

Le Client peut bénéficier d'un **essai gratuit de quatorze (14) jours calendaires** à compter de l'activation de son accès à **BOOSTBY**.

Pendant cette période :

- le Client peut utiliser les Services inclus dans l'offre d'essai ;
- le Client peut résilier à tout moment, sans frais ;
- aucune somme n'est due au titre de l'abonnement BOOST, hors options, prestations additionnelles ou services spécifiques expressément commandés en supplément.

Sauf résiliation avant l'expiration de l'Essai Gratuit, l'abonnement devient automatiquement payant à l'issue des quatorze (14) jours et entre dans sa **période d'engagement de six (6) mois**, aux conditions tarifaires et contractuelles acceptées par le Client lors de la souscription.

Le Client reconnaît expressément avoir été informé, avant l'activation de l'Essai Gratuit, du prix de l'abonnement, de la date de début de facturation et du mécanisme de bascule automatique vers l'offre payante.

Article 9 – Durée, engagement, reconduction et résiliation

9.1 Durée initiale

À l'issue de l'Essai Gratuit, l'abonnement **BOOSTBY** est conclu pour une **durée ferme initiale de six (6) mois**.

9.2 Reconduction

À défaut de résiliation dans les conditions prévues au présent article, l'abonnement est **tacitement reconduit par périodes successives de six (6) mois**.

9.3 Résiliation par le Client

Le Client peut résilier son abonnement **à tout moment** par notification écrite à HIXIA ou via son espace client lorsque cette possibilité existe.

Toutefois :

- la résiliation ne prend pas effet immédiatement ;
- elle prend effet **à l'échéance de la période de six (6) mois en cours**, qu'il s'agisse de la période initiale ou d'une période reconduite ;
- **aucun remboursement, total ou partiel, ne sera effectué**, y compris au prorata temporis, au titre de la période contractuelle en cours ;
- toute période commencée demeure intégralement due.

9.4 Résiliation pendant l'Essai Gratuit

Pendant l'Essai Gratuit, la résiliation prend effet immédiatement ou au plus tard à l'issue de la période d'essai, sans frais.

9.5 Résiliation pour faute

En cas de manquement grave ou répété par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, non réparé dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la réception d'une mise en demeure écrite, l'autre Partie pourra résilier le contrat de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Par exception, HIXIA pourra suspendre ou résilier immédiatement l'accès aux Services en cas de non-paiement, de fraude, d'usage illicite, d'atteinte à la sécurité, de violation des droits de propriété intellectuelle ou d'usage manifestement contraire aux présentes CGV.

Article 10 – Prix

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la souscription, tels qu'indiqués sur le site, l'offre commerciale, le devis, le bon de commande ou le tunnel de vente.

Sauf mention contraire, les prix sont exprimés en **euros hors taxes**. Toute taxe applicable, notamment la TVA, est facturée en sus au taux en vigueur.

Le prix peut dépendre notamment de la formule choisie, du nombre d'utilisateurs, du niveau de service, des volumes de traitement, des options souscrites, des fonctionnalités activées ou des prestations complémentaires demandées.

HIXIA peut modifier ses tarifs pour les nouvelles souscriptions et pour toute nouvelle période contractuelle renouvelée, sous réserve d'en informer le Client avant l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification.

Article 11 – Facturation et paiement

Sauf stipulation contraire, les abonnements **BOOSTBY** sont facturés **d'avance** selon la périodicité prévue dans l'offre commerciale ou l'interface de souscription.

Les factures sont payables par carte bancaire, prélèvement, virement, ou par tout autre moyen accepté par HIXIA.

Le Client s'engage à maintenir un moyen de paiement valide pendant toute la durée du contrat.

En cas de retard de paiement, les sommes dues portent de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, des **pénalités de retard** calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage.

Conformément aux règles applicables entre professionnels, une **indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement** est également due de plein droit pour chaque facture payée en retard. Cette indemnité doit figurer dans les CGV et sur les factures. HIXIA se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justification lorsque les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs.

En cas de défaut de paiement ou d'incident de paiement, HIXIA pourra suspendre immédiatement l'accès aux Services, sans que cette suspension ne libère le Client de ses obligations de paiement.

Article 12 – Accès aux Services

HIXIA accorde au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'accès et d'utilisation de **BOOSTBY** pour les seuls besoins de son activité professionnelle interne, pendant la durée du contrat et dans les limites de l'offre souscrite.

Le Client est seul responsable :

- de la confidentialité de ses identifiants ;
- des usages réalisés depuis son Compte ;
- de la sécurité de ses systèmes, équipements et connexions ;
- de la compatibilité de son environnement technique avec les Services.

Le Client s'interdit notamment :

- de revendre, sous-licencier, louer ou mettre à disposition **BOOSTBY** à des tiers sans autorisation écrite préalable ;
- de contourner les limitations techniques ou de sécurité ;
- de procéder à de la rétro-ingénierie, à du scraping non autorisé, à des extractions massives ou à des accès non autorisés ;
- d'utiliser **BOOSTBY** à des fins illicites, frauduleuses, diffamatoires, trompeuses, contrefaisantes, discriminatoires ou contraires à la réglementation applicable.

Article 13 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- fournir des informations exactes, complètes et à jour ;
- coopérer raisonnablement avec HIXIA lorsque cela est nécessaire à la bonne exécution des Services ;
- vérifier, relire et valider tout contenu, recommandation ou livrable avant publication, diffusion ou exploitation ;

- disposer des droits, autorisations et bases légales nécessaires sur les Données Client, marques, contenus et éléments transmis à HIXIA ;
- utiliser **BOOSTBY** conformément aux lois et réglementations applicables à son activité.

Le Client reste seul responsable de ses décisions commerciales, marketing, éditoriales, publicitaires, réglementaires et juridiques.

Article 14 – Livrables, contenus et absence de garantie de résultat

BOOSTBY peut fournir des suggestions, recommandations, contenus, modèles, visuels, analyses, automatisations, métriques, stratégies ou autres livrables.

HIXIA est tenue à une **obligation de moyens** et non de résultat.

HIXIA ne garantit pas :

- un niveau déterminé de chiffre d'affaires, de leads, de conversion ou de visibilité ;
- un positionnement spécifique sur un moteur de recherche ;
- une performance déterminée sur une plateforme tierce, un réseau social, une régie publicitaire ou un annuaire ;
- l'absence totale d'erreurs, d'imprécisions, de biais, d'omissions ou d'inadéquation dans les contenus générés ou assistés par des outils algorithmiques ou d'intelligence artificielle.

Le Client demeure seul décisionnaire de la publication, diffusion, validation finale et exploitation des contenus et livrables.

Article 15 – Services tiers et dépendances externes

BOOST peut interagir avec des services, API, plateformes, hébergeurs, réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils de diffusion, outils publicitaires ou services cloud tiers.

HIXIA ne saurait être tenue responsable des indisponibilités, changements, suppressions de fonctionnalités, limitations, restrictions, modifications de politique ou décisions prises par ces services tiers.

Toute suspension, limitation ou interruption imputable à un service tiers ne constitue pas une faute de HIXIA.

Article 16 – Disponibilité, maintenance et évolution

HIXIA s'efforce d'assurer une disponibilité raisonnable de **BOOSTBY**, sous réserve des opérations de maintenance, mises à jour, aléas techniques, incidents réseau, dépendances tierces et cas de force majeure.

Sauf engagement exprès contraire dans un document séparé, **aucun SLA ni taux de disponibilité garanti n'est consenti**.

HIXIA peut interrompre temporairement l'accès aux Services pour des raisons de maintenance, sécurité, amélioration, migration ou mise en conformité.

Article 17 – Propriété intellectuelle

BOOSTBY, ses logiciels, interfaces, architectures, méthodes, workflows, gabarits, modèles, documentations, marques, signes distinctifs, contenus préexistants et, plus généralement, tous les éléments appartenant à HIXIA ou à ses concédants demeurent leur propriété exclusive.

Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est consentie au Client au titre des présentes, sauf stipulation expresse contraire.

Sous réserve du paiement complet des sommes dues, HIXIA concède au Client un droit d'utilisation des livrables spécifiquement fournis dans le cadre de l'offre souscrite, pour ses seuls besoins professionnels propres.

Cette autorisation n'emporte aucune cession :

- des méthodes, gabarits, prompts, structures, modules, outils ou briques techniques sous-jacentes ;
- des éléments préexistants à la commande ;
- des marques, logiciels et technologies HIXIA.

Le Client garantit disposer de tous les droits nécessaires sur les éléments transmis à HIXIA et garantit HIXIA contre tout recours de tiers à ce titre.

Article 18 – Données personnelles

Chaque Partie traite les données personnelles dont elle détermine les finalités et moyens en qualité de responsable de traitement pour ses propres besoins.

Lorsque HIXIA traite des données personnelles pour le compte du Client dans le cadre de **BOOSTBY**, HIXIA agit en qualité de **sous-traitant** au sens du RGPD. Dans cette hypothèse, les Parties conviennent qu'un **accord de traitement de données** ou **DPA** complète les

présentes CGV afin d'encadrer l'objet, la durée, la nature, les finalités du traitement, les catégories de données, les personnes concernées, les mesures de sécurité, le recours à d'éventuels sous-traitants ultérieurs, l'assistance et le sort des données en fin de contrat.

Le Client garantit qu'il dispose de toutes les bases légales, informations, droits et autorisations nécessaires concernant les données qu'il confie à HIXIA.

Article 19 – Confidentialité

Chaque Partie s'engage à conserver confidentielles les informations de nature technique, commerciale, financière, stratégique, juridique ou opérationnelle de l'autre Partie dont elle aurait connaissance dans le cadre de l'exécution du contrat.

Cette obligation s'applique pendant toute la durée du contrat et pendant cinq (5) ans à compter de sa cessation, pour quelque cause que ce soit.

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations :

- tombées dans le domaine public sans faute de la Partie réceptrice ;
- déjà connues de la Partie réceptrice de manière licite ;
- divulguées en vertu d'une obligation légale ou d'une décision d'une autorité compétente.

Article 20 – Sécurité

HIXIA met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles raisonnables pour assurer la sécurité de BOOST et des traitements effectués.

Le Client reconnaît toutefois que les services numériques accessibles via internet ne peuvent garantir une sécurité absolue. Il lui appartient également d'assurer la protection de ses postes, identifiants, accès, sauvegardes et systèmes d'information.

Article 21 – Responsabilité

La responsabilité de HIXIA ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et uniquement au titre des dommages directs subis par le Client.

HIXIA ne saurait être tenue responsable des dommages indirects, notamment perte d'exploitation, perte de chiffre d'affaires, perte de marge, perte de chance, perte de données, atteinte à l'image ou préjudice commercial.

HIXIA n'est pas responsable :

- des conséquences des informations inexactes, incomplètes ou tardives fournies par le Client ;
- des choix du Client quant à la publication, la diffusion, l'exploitation ou la modification des livrables ;
- de l'usage non conforme des Services ;
- de l'inadéquation de **BOOSTBY** à un besoin spécifique non expressément accepté par écrit ;
- des défaillances ou indisponibilités des services tiers.

Sauf faute lourde, dol, atteinte aux obligations essentielles de confidentialité ou manquement grave aux règles applicables aux données personnelles, la responsabilité totale cumulée de HIXIA est limitée au montant hors taxes effectivement payé par le Client au cours des **six (6) derniers mois** précédant le fait générateur.

Article 22 – Force majeure

Aucune Partie ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, c'est-à-dire lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, ne pouvant être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat, et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution des obligations est suspendue pendant sa durée, sauf si le retard qui en résulte justifie la résiliation du contrat.

Si l'empêchement devient définitif ou se prolonge au-delà de trente (30) jours calendaires, chacune des Parties pourra résilier le contrat de plein droit, sans indemnité.

Article 23 – Suspension

HIXIA peut suspendre, sans indemnité, tout ou partie de l'accès à **BOOSTBY** en cas :

- de non-paiement ;
- de violation des présentes CGV ;
- de fraude ou tentative de fraude ;
- de risque pour la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes ;
- de demande d'une autorité administrative ou judiciaire compétente ;

- d'usage illicite ou manifestement abusif.

La suspension n'exonère pas le Client de ses obligations financières.

Article 24 – Réversibilité et suppression des données

Sous réserve du paiement intégral des sommes dues, le Client peut solliciter, avant la fin du contrat ou dans un délai raisonnable après celle-ci, l'export ou la restitution de certaines Données Client dans un format usuel lorsque cela est techniquement possible.

Sauf obligation légale contraire, HIXIA peut supprimer les Données Client et contenus associés après expiration d'un délai raisonnable suivant la fin du contrat.

Toute demande d'assistance spécifique à la migration, à la reprise de données, au paramétrage de sortie ou à une réversibilité avancée peut faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Article 25 – Références commerciales

Sauf opposition écrite du Client, HIXIA peut mentionner la dénomination sociale, le nom commercial, la marque ou le logo du Client à titre de référence commerciale, de manière sobre et proportionnée, sur ses supports de communication.

Article 26 – Nullité partielle

Si une clause des présentes CGV était déclarée nulle, inapplicable ou non écrite, les autres stipulations demeureraient pleinement en vigueur.

Article 27 – Tolérance

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une stipulation des présentes CGV ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Article 28 – Modification des CGV

HIXIA peut modifier les présentes CGV à tout moment.

Les nouvelles CGV s'appliquent immédiatement aux nouvelles souscriptions.

Pour les abonnements en cours, la version applicable reste celle acceptée lors de la souscription, sauf exigence légale, réglementaire, technique ou sécuritaire imposant une adaptation, ou acceptation expresse du Client d'une nouvelle version.

Article 29 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

En cas de litige relatif à leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur cessation ou leurs suites, les Parties s'efforceront de rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification du différend, **compétence expresse est attribuée au Tribunal de commerce de Paris**, y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie, de référé ou de procédure d'urgence.